

## Audience CFTC / Directeur de la DPE

### Retour sur les éléments marquants de cette rencontre

**Collecte des déchets** : le Directeur nous a assuré que la privatisation de la collecte des déchets n'était pas à l'ordre du jour et que **l'équilibre** entre les 10 arrondissements en collecte privée et les 10 arrondissements collectés en régie **serait maintenu pour les 6 prochaines années**. Il a également évoqué des pistes de travail pour étudier la faisabilité d'une collecte en régie de certains bio-déchets.

**Rémunération** : La CFTC, qui estime que l'engagement professionnel des éboueurs doit être plus dignement reconnu, a des attentes fortes sur l'augmentation régulière du **Complément Indemnitaire Annuel** versé en fin d'année. Le **CIA** des éboueurs qui était de 60 € en 2019, sera porté à 75€ en décembre 2020, soit une augmentation de 25%. Nous sommes loin de nos attentes mais nous avons été entendus. **Pour la CFTC, il faut allonger le pas !**

#### Évolution des carrières :

- La CFTC a demandé la **création d'un examen professionnel** pour permettre aux éboueurs et aux conducteurs qui le souhaitent d'accéder au **grade de TSO** plus rapidement. Le Directeur s'est dit favorable à cette proposition et a annoncé que ce projet allait être mis à l'étude.
- La CFTC a suggéré que les postes inoccupés depuis plusieurs mois, soient ouverts à des fonctionnaires de même catégorie (ex : postes d'AM proposés à des TSO) plutôt que de les confier à des contractuels. La direction ne s'est pas prononcée sur ce sujet. Pour la CFTC, **une perméabilité doit être instaurée entre les corps de même catégorie** des filières ouvrière et technique **afin de dynamiser la mobilité**.

#### Ouverture sur un autre métier, reconversion professionnelle, formation :

- La CFTC souhaite **plus d'opportunités** et des parcours plus diversifiés pour les agents de la DPE, en particulier pour les éboueurs, pour leur permettre de **découvrir d'autres métiers** (cellule technique, autre direction...)
- La CFTC souhaite une meilleure information des agents sur leurs **droits à formation**.

**Télétravail à la DPE** : Après la crise, allons plus loin ! La CFTC propose un **télétravail raisonné**, accompagné et non imposé pour les postes **en services centraux mais aussi pour certains postes en division** territoriale. (IAAP / CE / ASE / AM)

**Vous vous reconnaissez dans les valeurs et dans les revendications que nous portons pour améliorer nos conditions de travail et nos parcours professionnels ?**

**Alors n'hésitez pas,  
CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS CFTC**